

	<b>CENTRE HOSPITALIER NORD CARAÏBE</b> <b>BP 24 – 97221 LE CARBET</b> <b>Tél : 05-96-78-02-20 / Fax : 05-96-78-02-38</b>		Version n° 01	Page 1 sur 3
	<b>Profil de poste</b>	Service émetteur :	Codification :	Date d'application : <b>Mai 2025</b>
	Intitulé du poste : <b>Infirmier(e) en HDJ/Consultations Externes</b>			

## 1 – Présentation de l'établissement :

Le Centre Hospitalier Nord Caraïbe (CHNC) est le résultat de la fusion au 1er janvier 2012 de 3 établissements :

- Centre Hospitalier du Carbet : Centre de Médecine Physique et Rééducation fonctionnelle et d'appareillage qui dispose d'un atelier de prothèse et d'un plateau technique. Ses 122 lits et places se répartissent comme suit :
  - Filière NOA (neuro-orthopédie adulte) 50 lits.
  - Filière LOV (locomoteur Vasculaire) 40 lits.
  - HDJ adultes 12 places.
  - Filière NOE (neuro –orthopédie enfants) 18 lits d'hospitalisation et 2 places HDJ.
- Centre Hospitalier de Saint Pierre : SSR (Soins de Suite et Réadaptation) gériatrique de 24 lits et 6 lits de patients pauci Relationnel.
- EHPAD du Prêcheur hébergement classique de 30 lits et 10 lits Unités Alzheimer.

Le siège social se situe sur le site du Carbet.

## 2 – Définition du poste :

Évaluer l'état de santé d'une personne et analyser les situations de soins. **Concevoir, définir et planifier** des projets de soins personnalisés en lien avec le projet thérapeutique.

Dispenser des soins de nature préventive, curative ou palliative visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé.

Réaliser l'éducation thérapeutique et l'accompagnement des patients.

Participer à la mise en œuvre du projet rééducatif du patient dans le cadre d'une prise en charge pluridisciplinaire.

## 3 – Environnement du poste :

### Lieu principal d'affectation :

L'infirmière assure ses missions sur les sites du Centre Hospitalier Nord Caraïbe.

### Liens hiérarchiques :

Sous la responsabilité hiérarchique du cadre du service d'affectation.

### Liens fonctionnels :

Partenaires et interlocuteurs principaux :

- Les cadres de santé
- Le corps médical
- Le service social
- L'équipe pluridisciplinaire et les paramédicaux des métiers de rééducation
- Les services logistiques (service technique et cuisine)
- Les instituts de formation

### Agent en responsabilité directe

L'infirmière n'encadre pas d'agents

## 4 – Description du poste :

Les principales activités de l'infirmière sont les suivantes (liste non exhaustive) :

- Accueillir des patients, des familles et de leur entourage ;
- Assurer le contrôle et le réapprovisionnement des médicaments, dispositifs médicaux, chariot d'urgence et stock de service ;
- Coordonner et organiser des activités et des soins ;
- Accueillir, informer et former les nouveaux personnels, les stagiaires et les professionnels de santé ;
- Informer, conseiller, éduquer le patient et son entourage afin d'apporter des réponses adaptées ;
- Observer et surveiller l'état de santé du patient et recueillir les données cliniques ;
- Réaliser des soins de confort et de bien être dans le respect des règles de déontologie, d'hygiène et de sécurité au regard d'une planification individuelle journalière réajusté quotidiennement ;
- Réaliser des soins et des activités à visée préventive, diagnostique et thérapeutique ;
- Rédiger, mettre à jour le dossier du patient et assurer la traçabilité des soins et des informations sur les supports dédiés (diagramme de soins, fiches douleur-escarre..., fiche de transmissions...) ;
- Evaluer régulièrement la situation clinique du patient et participer à la mise en œuvre du projet de soins individualisé en équipe soignante ;
- Assurer une veille et une recherche professionnelle en recherchant, traitant et analysant les données scientifiques.

	<b>CENTRE HOSPITALIER NORD CARAÏBE</b> <b>BP 24 – 97221 LE CARBET</b> <b>Tél : 05-96-78-02-20 / Fax : 05-96-78-02-38</b>		Version n° 01	Page 2 sur 3
	<b>Profil de poste</b>	Service émetteur :	Codification :	Date d'application : <b>Mai 2025</b>
	Intitulé du poste : <b>Infirmier(e) en HDJ/Consultations Externes</b>			

**Les activités spécifiques de l'infirmière des consultations externes /hdj sont les suivantes (liste non exhaustive) :**

- Assistance du médecin à l'injection de Toxine :
  - Reconstituer le produit, préparation du MEOPA, préparation du matériel nécessaire.
  - Accompagner et soutenir psychologiquement le patient lors des injections.
  - Installer le MEOPA pour le patient et surveiller l'administration du gaz et des éventuels effets secondaires.
  - Assister le médecin lors des injections (maintien des membres dans une certaine position, faire bouger les membres pour repérer le bon muscle, électro-stimulation).
  - Traçabilité de l'injection dans le dossier du patient ainsi que dans un "livret" de toxines.
- Remplissage de pompe à baclofène :
  - Vérifier la prescription médicale et le dosage fourni par la pharmacie.
  - Préparer le matériel nécessaire au remplissage de la pompe, en stérile.
  - Désinfecter en 4 temps le site de la pompe. Assister le médecin lors du remplissage et faire la double vérification de la programmation de la pompe.
  - Traçabilité dans le dossier de soins infirmier
- Prise en charge des patients et des activités de consultation selon les différentes disciplines.
- Suivi des consultations, recueil et enregistrement d'informations dans le dossier patient.
- Accueil (téléphonique et physique) de la personne soignée et de son entourage.
- Information et conseils à la famille et l'entourage (prévention, éducation, accompagnement dans les soins techniques, explications des traitements).
- Information et recherche du consentement de soins.
- Réalisations de soins à visée diagnostique et thérapeutique
- Suivi du fonctionnement des appareils et dispositifs médicaux
- Suivi du chariot d'urgence d'HDJ
- Suivi du kit 1<sup>ers</sup> soins AES/AEV des Consultations Externes

## 5 – Profil du poste :

<b>QUALITES ATTENDUES</b> (Aptitudes, qualités et comportement professionnel)	
Générales	<ul style="list-style-type: none"> <li>Attitude professionnelle : respect, honnêteté, loyauté.</li> <li>Respect de l'autorité, respect du devoir de réserve, du devoir de discréetion et du secret professionnel.</li> <li>Savoir-faire relationnel : être à l'écoute, faire preuve de discréetion et de patience, capacité à contenir ses émotions, savoir établir une relation de confiance, faire preuve d'empathie.</li> <li>Curiosité intellectuelle et capacité à s'adapter aux changements.</li> <li>Aptitude à s'interroger sur ses pratiques, à les réajuster et à être force de proposition pour leur amélioration.</li> <li>Sens des responsabilités et conscience de son positionnement professionnel.</li> <li>Prise d'initiative dans un cadre sécurisé et respectueux des bonnes pratiques.</li> <li>Organisation, méthode, rigueur.</li> <li>Ponctualité et assiduité</li> <li>Dynamisme et sens du travail en équipe.</li> </ul>
Spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>Capacité à prendre la parole en public ou en situation de face à face</li> <li>Travailler en équipe et en réseau</li> </ul>

## Exigences du poste et/ou diplômes requis :

Diplôme d'Etat d'infirmier(ère)

## Formations et/ou expériences souhaitées :



## CENTRE HOSPITALIER NORD CARAÏBE

BP 24 – 97221 LE CARBET

Tél : 05-96-78-02-20 / Fax : 05-96-78-02-38

Version n° 01

Page 3 sur 3

### Profil de poste

Service émetteur :

Codification :

Date d'application :

Mai 2025

Intitulé du poste :

Infirmier(e) en HDJ/Consultations Externes

- Expérience en Consultations externes et/ou HDJ SMR
- Communication et relation d'aide
- Droit des usagers du système de santé
- Éducation santé
- Ergonomie
- Éthique et déontologie professionnelle
- Hygiène hospitalière et Prévention des infections nosocomiales
- Médicales générales et/ou scientifiques
- Technologies de l'information et de la communication (NTIC)

- Méthodes de recherche en soins
- Méthodologie d'analyse de situation
- Pharmacologie
- Psychologie générale
- Risques et vigilances
- Santé publique, soins et sciences sociales
- Gestion du stress

#### Moyens mis à disposition :

- Moyens matériels du service

## 6 – Organisation du travail

#### Cycle de travail :

Repos fixe  Travail de jour  Temps complet

Durée hebdomadaire moyenne de service : 35 heures

#### Contraintes éventuelles liées au poste :

Exigence de continuité du service public.

Port de la tenue et de la carte d'identité professionnelle.

Risque de troubles musculosquelettiques

Station debout fréquente

Respect des protocoles, des procédures qualité et des consignes d'hygiène et de sécurité.

#### Missions complémentaires :

Aucune

#### Risques professionnels associés au poste et mesures de protection mises à disposition :

L'ensemble des risques inhérents à l'unité d'affectation de l'agent sont répertoriés dans le Document Unique d'Evaluations des Risques Professionnels (DUERP) actualisé du Centre Hospitalier Nord Caraïbe.

Principaux risques professionnels	Mesures de protection individuelles et collectives
Troubles musculo-squelettiques	Formation Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP)

## 7- Informations complémentaires

#### Textes réglementaires de référence pour le métier :

Ordonnance n° 2021-1574 du 24 novembre 2021 portant partie législative du code général de la fonction publique.

Décret n° 2010-1139 du 29 septembre 2010 portant statut particulier du corps des infirmiers en soins généraux et spécialisés de la fonction publique hospitalière.

Loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, qui reconnaît les droits attachés à la personne dans ses relations avec le système de santé.

Circulaire du 2 mars 2006 relative aux droits des personnes hospitalisées et à la charte de la personne hospitalisée.

#### Participation à la vie institutionnelle :

Respect des valeurs institutionnelles ainsi que de la politique définie dans le projet d'établissement.

Participation à la démarche d'amélioration de la gestion de la qualité, des risques et de la sécurité.

Participation à la démarche de maîtrise des dépenses en utilisant de façon rationnelle les produits, les équipements et le matériel.

Participation active aux différentes réunions/groupes de travail en place au sein de son service et/ou de l'institution pour lesquelles la présence est exigée ou requise.

Respect des règles de déontologie des agents publics, du règlement intérieur, des bonnes pratiques, des recommandations et des différentes consignes relatives à la démarche qualité et à la gestion des risques en vigueur dans l'établissement.

Respect des organisations, des équipements, du matériel et des biens collectifs.

Respect de l'autorité hiérarchique et du rôle et positionnement des différents acteurs de l'Etablissement.